



Afin de contrôler la régularité des votes, 2 scrutateurs sont désignés : M. TRELLET et M. CAFFARD.

## **COMPTE RENDU D'ACTIVITE présenté par M. BLANCHET, Président**

Cette année, 54 propriétaires sont présents et porteurs de 116 pouvoirs, soit un total de 170 propriétaires présents ou représentés. Le quorum de 146 membres étant atteint, notre Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer, en accord avec l' Article 9 - § 6 des Statuts de notre association.

Le comité syndical de l'AFUL « Les Myosotis » souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires qui nous ont rejoints en 2016. Merci à tous les participants et surtout un grand merci à ceux qui ont pris le temps de nous avoir fait parvenir leurs pouvoirs.

► **CONTENTIEUX** Pas de contentieux cette année.

► **RÉHABILITATION DES EAUX USÉES PAR LE SIARCE** Pour le réseau des eaux usées, le SIARCE a actuellement suspendu ses travaux qui devraient reprendre début 2018. A ce jour il reste dans notre AFUL moins de 50 regards à mettre à jour par les propriétaires qui ont un an pour réaliser leurs travaux.

► **PLU ET 7 AFULS** Quelques petits changements cosmétiques ainsi que la possibilité de poser des baies vitrées à l'arrière de nos pavillons (déjà toléré dans notre règlement).

► **PETITION POUR LA REDUCTION DE LA VITESSE** Pas de nouvelles de la pétition pour la réduction de la vitesse, avenue de l'orangerie principalement. La réponse du maire avait été favorable à la pétition et les responsables des services techniques de la mairie ont organisé une réunion au cours de laquelle plusieurs scénarios avaient été proposés. Aucune suite n'a été donnée. Il y a une dizaine de jours, nous les avons contactés par mail. Pas de réponse à ce jour.

**Nous vous rappelons que la vitesse au sein de la résidence est limitée à 30 KM/H.**

**Veillez la respecter pour la sécurité de tous et plus particulièrement de nos enfants. Eviter de garer vos véhicules sur le trottoir mais plutôt sur vos montées de garage si cela est possible.**

Par ailleurs, respectons les « STOP », situés sur l'avenue de l'Orangerie

► **CHENILLES PROCESSIONNAIRES** Un arrêté municipal recommande de mettre en place des éco-pièges.

► **LOI LABBE** Interdiction d'utiliser des pesticides chimiques. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la loi LABBE s'applique à tous les espaces verts publics et au 1<sup>er</sup> janvier 2019 aux jardins privés.

► **SITE INTERNET DE L'AFUL** Nous constatons qu'il est très peu visité. Nous rappelons que vous pouvez y consulter les plans de vos pavillons, les circuits d'eau, cloisons et structures, ainsi que les statuts et les compte rendus des assemblées générales et autres informations utiles.

► **DEMANDE DE TRAVAUX** En 2016, 1 seule demande de travaux a été déposée et a fait l'objet d'un avis favorable. Beaucoup de demandes de renseignements par contre concernant les travaux autorisés. Les demandes de travaux peuvent être faites :

- par le biais de notre site internet « <http://www.iful-les-myosotis-mennecy.net> »
- par e-mail « [iful.lesmyosotis@gmail.com](mailto:iful.lesmyosotis@gmail.com) »
- ou encore par courrier à notre adresse.

**Ne pas oublier de préciser vos coordonnées téléphoniques et de joindre les plans et descriptions nécessaires à l'étude de la conformité des travaux envisagés.** Nous vous rappelons que l'accord de l'AFUL est nécessaire pour les demandes de permis de construire déposées en Mairie (exemple pose de vélux, véranda, installation d'une piscine...).

► **VENTES** En 2016, il y a eu 12 ventes de pavillons.

► **NUISANCES** Pour les problèmes de nuisance sonore il convient de s'adresser soit à la gendarmerie, soit à la police municipale. L'AFUL n'a pas vocation à régler ce type de problème.

**Le rapport moral est soumis au vote des membres présents et représentés.**

**Vote du rapport moral : POUR 170 voix – CONTRE 0 voix - ABSTENTION 0 voix**

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

## II RAPPORT FINANCIER 2016 - Présentation des comptes par M. SABOURIN, Trésorier

**Dépenses** : Le budget espaces verts est en conformité avec les prévisions. Il représente environ un peu plus de 90 % du budget de l'AFUL. La provision Travaux espaces verts n'a pas été utilisée dans sa totalité. Les dépenses impôts et taxes sont un peu en retrait par rapport à la prévision, la taxe foncière sur les espaces verts s'élève à 2868 € (provision 3000 €). Les intérêts liés à la gestion de la trésorerie sont soumis à l'impôt sur les Sociétés, ils sont en retrait suite au faible montant des intérêts 2015 perçus en 2016. Les frais d'assurance sont stables, les frais de photocopie, d'affranchissement sont en baisse, la location de la boîte postale est à l'identique. Les frais de fonctionnement et autres dépenses sont en hausse (création et maintien du site WEB, location de matériel pour l'AG, traitement des chèques, commissions bancaires en hausse liées à un incident ayant fait l'objet d'une réclamation). Compte tenu du coût annuel de la location du matériel pour la tenue de l'Assemblée Générale, le bureau a décidé d'acquérir le matériel nécessaire : sonorisation et vidéo projecteur. L'amortissement se fera sur 2 ans. Pas de frais de contentieux en 2016.

**Recettes** : **Pas d'impayé sur l'année 2016** bien que certaines cotisations aient été réceptionnées avec beaucoup de retard. Récupération des 5 cotisations impayées de 2015, début 2016. Les intérêts des livrets 1 et 2 et du livret A sont en forte baisse.

Le résultat de l'année 2016 est positif de 1000 €, principalement du fait que le budget prévisionnel travaux espaces verts n'ait pas été consommé dans sa totalité.

**Le bilan 2016 et le quitus sont soumis au vote des membres présents et représentés.**

**BILAN 2016 : POUR = 170 voix      CONTRE = 0 voix      ABSTENTION = 0 voix**

**QUITUS :      POUR = 170 voix      CONTRE = 0 voix      ABSTENTION = 0 voix**

**Les comptes de résultats 2016 sont approuvés à l'unanimité. Le quitus est donné à l'unanimité.**

## III BUDGET PREVISIONNEL 2017 - M. SABOURIN présente les prévisions de budget 2017 telles qu'elles ont été arrêtées par le Comité.

**Dépenses prévisionnelles** : Entretien des espaces verts : hausse négociée à 0.5 % et maintien du budget travaux espaces verts, suite à décision du bureau, afin de pouvoir assurer des dépenses éventuelles non prévues. Des projets sont en cours d'étude (voir chapitre IV). Maintien également de la provision « dégâts espaces verts ». Le volet total espaces verts est estimé à 63 000 € (plus de 90% du budget). Impôts et taxes (environ 5 % du budget) : provision 3200 € (légère hausse prévisible pour la taxe foncière et impôts sur les sociétés). Pour les autres lignes budgétaires, reconduction quasi à l'identique pour les frais d'assurance, boîte postale et frais divers de gestion. La provision pour frais de contentieux est maintenue.

A propos d'une question sur le budget prévisionnel travaux espaces verts qui est maintenu à 5000 € pour l'année 2017, alors qu'il n'a pas été utilisé en totalité en 2016, M. DELAVEAU informe qu'il peut y avoir, en cours d'année, des travaux complémentaires qui ne sont pas prévisibles comme par exemple la nécessité d'enlever ou d'élaguer un arbre qui gêne, etc.

**Recettes prévisionnelles** : La cotisation d'équilibre s'élève à environ 189 €. Le montant de la cotisation est maintenu à 185 €. Montant total des cotisations 2017 à percevoir = 185 € x par 364 membres soit 67 340 €. A ce montant il faut rajouter les intérêts prévisionnels du Livret 1 (fond de roulement), les intérêts prévisionnels du livret A (provision dégâts espaces verts), les intérêts prévisionnels du livret 2 (contentieux), le résultat bénéficiaire de l'exercice 2016 qui est de 1000 €.

### **modalités de recouvrement et majoration forfaitaire :**

**En cas de non paiement à la date du 30 Avril 2017, les modalités suivantes sont proposées :**

- ▶ **À compter du 01/06/2017 une lettre simple de rappel sera adressée aux propriétaires concernés**
- ▶ **à compter du 01/07/2017 une lettre recommandée avec accusé de réception sera adressée avec frais de relance de 10 € et une mise en demeure avec injonction de payer.**

**Le budget prévisionnel 2017 est soumis au vote :**

**POUR 170 voix -      CONTRE 0 voix -      ABSTENTION 0 voix**

**Le montant de la cotisation annuelle proposé à 185 € et son exigibilité au 30 Avril 2017 ainsi que les modalités de recouvrement sont soumis au vote :**

**POUR 170 voix -      CONTRE 0 voix -      ABSTENTION 0 voix**

Le budget prévisionnel 2017, le montant de la cotisation annuelle et les modalités de son exigibilité sont approuvés à l'unanimité.

#### IV ESPACES VERTS - RAPPORT – Présentation M. DELAVEAU

##### Compte-rendu de l'activité :

Dix hectares sont entretenus par la Sté GREEN SPACE (LANDRAS) qui a effectué 12 tontes en 2017.

► **Traitements** : Application de chaux en mars pour réduire les mousses, désherbage sélectif avec un herbicide agréé et fertilisant. Un minimum de produits phytosanitaires sont utilisés pour améliorer la biodiversité.

► **Travaux d'entretien** : Ramassage de feuilles et branchages, taille et bêchage des massifs, mise en place de sacs plastiques dans chaque espace vert. Taille des buttes route de Chevannes pour maintenir et améliorer une densité végétale « écran vert ». Visites et suivi de travaux sont effectués avec le jardinier pour envisager les éventuelles interventions.

► **Travaux réalisés en 2016** : Taille d'un saule avec évacuation. Coupe des boules de guis dans les peupliers. Coupe d'un Erable suite à un gros coup de vent. Remise en place d'un panneau tombé.

► **Projets 2017** : Entretien des écopièges, conseiller nos résidents au sujet des chenilles processionnaires, maintenir une densité végétale sur les buttes. Etablir des devis concernant un éventuel abattage sur plusieurs années (3ans éventuellement) des 30 pins maritimes. Pour information : le coût d'abattage de 10 pins s'élèverait à environ 8400 € TTC.

► **Informations d'ordre général** : Laissons visibles le nom des rues pour faciliter l'intervention des services d'urgence : SAMU, Pompiers, Police, Gendarmerie, ne gênons pas le travail du jardinier, ne laissons pas nos déchets en lisière des espaces verts et sur les buttes. Taillons les haies aux intersections, le long des trottoirs pour la circulation des piétons, près des lampadaires pour la visibilité.

**En conclusion, nous vivons dans un cadre envié, continuons à bien l'entretenir pour le rendre plus agréable encore.**

#### V RENOUELEMENT DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

Le Comité composé de 9 membres est élu pour 3 ans et chaque année 3 membres sont à renouveler.

Faute de nouveaux candidats M DELAVEAU, M MONDON et M LAURENT arrivés en fin de mandat se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité des voix. Liste des membres annexe 1.

#### VI QUESTIONS DIVERSES : Intervention de M. TRELLET sur l'action « voisins vigilants » Voir annexe II

Une intervention pour demander de tenir compte de la nidification des oiseaux lors de la taille des haies et de prévoir quelques zones dans les grands espaces verts où cela ne gêne pas. En réponse M. DELAVEAU précise que notre jardinier est vigilant par rapport à ce problème, à ce sujet quelques arbres ne sont pas taillés dans les espaces verts pour permettre aux oiseaux à nicher.

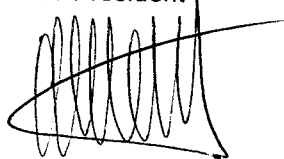
Concernant un nid de frelons signalé par un résident, conseil peut être demandé aux pompiers afin de trouver des solutions. Chenilles processionnaires, et autres petits nuisibles, la liste des produits et entreprises pouvant intervenir se situe sur notre site.

En réponse à la question concernant le champ de tirs installé depuis quelques années à proximité de notre AFUL, l'AFUL ne peut intervenir, ce champ ne se situe pas sur le territoire de l'AFUL, ni par ailleurs de la commune.

En ce qui concerne les travaux évoqués par la mairie (réfection des trottoirs) pas de date envisagée par la mairie.

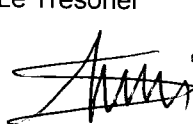
Aux questions concernant les problèmes de circulation, il y a eu des solutions proposées par la mairie comme par ex le réaménagement partiel de la rue des Bleuets et de la rue des Roses en sens unique pour des raisons de sécurité par rapport à la largeur de la rue et de la visibilité. Un lampadaire supplémentaire est souhaité rue des roses. La demande peut être transmise à la mairie.

Le Président



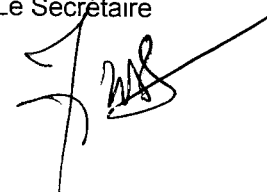
Olivier BLANCHET

Le Trésorier



Silvère SABOURIN

Le Secrétaire



Josyane GROSS

# AFUL LES MYOSOTIS

[aful.les.myosotis@gmail.com](mailto:aful.les.myosotis@gmail.com)

<http://www.aful-les-myosotis-mennecy.net>

## COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL Suite à l'Assemblée Générale du 5 février 2016

<b>PRESIDENT</b>	<b>M. BLANCHET Olivier</b> 32, Rue de la Fauchaison	<b>olivier@colb.net</b>
<b>1<sup>er</sup> VICE PRESIDENT</b>	<b>M. DESMAREST Patrice</b> 9, rue des Labours	<b>01 64 99 64 67</b> <b>padesmarest@wanadoo.fr</b>
<b>2<sup>ème</sup> VICE PRESIDENT</b>	<b>M. CAPELLE Jean Yves</b> 4, Rue des Bleuets	<b>01 64 99 79 71</b> <b>jeanyves.capelle@free.fr</b>
<b>TRESORIER</b>	<b>M. SABOURIN Silvère</b> 3, Rue des semailles	<b>silvere_sabourin@yahoo.fr</b>
<b>TRESORIER ADJOINT</b>	<b>M. MONDON Alain</b> 36, rue des Coquelicots	<b>01 64 99 65 76</b>
<b>SECRETAIRE</b>	<b>Mme GROSS Josyane</b> 6, Rue des Semailles	<b>01 64 99 65 10</b>
<b>SECRETAIRE ADJOINT</b>	<b>M. JAEGER Yves</b> 3, Rue de la Fauchaison	<b>01 64 99 91 74</b>
<b>ESPACES VERTS:</b>	<b>M. DELAVEAU François Noël</b> 3, Place des Meules	<b>01 64 99 72 20</b>
<b>MAINTENANCE DU : SITE DE L'AFUL</b>	<b>M. LAURENT Christian</b> 12, Rue des Patis	<b>01 64 99 99 12</b>

### COMPOSITION DES COMMISSIONS :

#### COMMISSION TRAVAUX :

**M. CAPELLE Jean Yves - M. BLANCHET Olivier - M. DESMAREST Patrice**

En cas de besoin concernant les plans des réseaux des pavillons consulter le site de l'AFUL  
<http://www.aful-les-myosotis-mennecy.net>

ou contacter **M. CAPELLE**

#### COMMISSION ESPACES VERTS :

**M. BLANCHET Olivier - M. DELAVEAU François Noël - M. MONDON Alain**

#### COMMISSION FINANCIERE OU CONTENTIEUX :

**M. BLANCHET Olivier - M. DESMAREST Patrice - M. JEAGER Yves**

# LES VOISINS VIGILANTS des Myosotis

Il y a quatorze Groupes Voisins Vigilants à Mennecey

## Deux fonctions essentielles de l'information pour les Voisins Vigilants

à l'aide des téléphones portables

### ◇ **1 Fonction d'alarme 'MONTANTE'**

vous surprenez quelqu'un dans votre jardin fermé  
 ou / vous voyez quelqu'un pénétrer par la fenêtre chez votre voisin  
 ou / une alarme extérieure hurle depuis dix minutes chez un voisin du quartier  
 ou / quelque chose de suspect vous fait craindre une agression  
 ou / des démarcheurs audacieux rôdent . . . passent et repassent . . . .

==> **appelez vite la Police Municipale et/ou la Gendarmerie de Mennecey**

**Police locale au N° fixe : 01 69 90 00 00 ou mobile : 06 74 09 27 11**

**et/ou la Gendarmerie Nationale au N°17**

==> **ainsi que votre Voisin Référent \*** qui pourra, s'il le juge utile, prévenir les autres Voisins vigilants du quartier. Si vous avez un doute sur la nécessité d'appeler ou non les services de Sécurité, appelez votre Voisin Référent pour en décider

### ◇ **2 Fonction d'alarme 'DESCENDANTE'** :

Votre voisin 'référent' (qui fait le rôle d'interface) vous transmet une alerte SMS sur votre téléphone portable, alerte qu'il a reçue et est chargé de retransmettre à tous les V. Vigilants de votre quartier/AFUL, et qui vous informe qu'un cambriolage est 'en cours' dans telle Rue de v/quartier. Ce n'est pas pour que vous alliez courir après les suspects (c'est le rôle des Policiers et Gendarmes), mais pour que vous fermiez toutes les issues de v/maison, ou bien préveniez quelqu'un de v/maison en supposant que vous en êtes éloigné.

\* Momentanément : Etienne TRELLET **06 83 56 49 62**

**19 Avenue de l'Orangerie**

## AFUL des Myosotis

LISTE DES VOISINS VIGILANTS - Mise à jour 18 Nov.2016

VIENS	Audrey	6	<u>Rue des Andains</u>
PEAUT	Pierre	15	<u>Rue des Bleuts</u>
FOUBERT	Patricia	13	<u>Rue des Épis</u>
PAROT	Catherine	13	<b>Rue des Épis</b>
MENEZ	Jacques	28	<b>Rue des Épis</b>
VASSEUR	Elisabeth	9	<u>Rue de la Fauchaison</u>
KMIECIK	Sigismond	7	<u>Rue des Labours</u>
BERTHIER	Charles	10	<b>Rue des Labours</b>
TOLLNER	Birgit	3	<u>Rue des Myosotis</u>
LAROCHE	Michel	7	<u>Av. Orangerie</u>
VIDAL	Claude – Annie	15	<b>Av. Orangerie</b>
LEMAIRE	Michel	18	<b>Av. Orangerie</b>
▶ TRELLET	Etienne - Suzanne <u>info@trellet.ch</u>	19	<u>Av. Orangerie</u> 06 83 56 49 62 ◀
PILLORGET	Jean – Aline	20	<b>Av. Orangerie</b>
DECOUDUN	Franck	26	<b>Av. Orangerie</b>
LAUNAY	Chantal	20	<u>Rue des Pâtis</u>
BOUTTEAUX	Gilles	24	<b>Rue des Pâtis</b>
SAILLARD	Brigitte	3	<u>Rue des Roses</u>
GROSS	Bernard	6	<u>Rue des Semailles</u>